

La Commission technique départementale 31

Mise à jour : 16/1/99

Président : Philippe Klein

Adresse : 16 lot Les Albigots
31570 St Pierre de Lages
e-mail : philippe.laurence@wanadoo.fr

Les News

La première soirée d'information-débat à l'attention des SP, MF1 et MF2 a eu lieu le 13/1/99. L'objectif était de rassembler les moniteurs fédéraux autour de thèmes techniques ou de projets au niveau départemental. Elle a rassemblé une vingtaine de moniteurs ou stagiaires péda, motivés, autour d'un débat qui a permis de préciser l'esprit et l'application des nouvelles approches fédérales de formation basées sur les compétences. Elle a aussi permis à des encadrants souvent très engagés dans leurs clubs de se connaître au niveau fédéral départemental et d'essayer de travailler ensemble. De l'avis de tous, cette réunion a été intéressante, constructive et il a été décidé de continuer cette démarche, avec 2 ou 3 réunions annuelles.

C'est un premier pas encourageant, que nous souhaitons renouveler avec encore plus de participants la prochaine fois. Pour cela, nous allons aussi réfléchir au moyen d'informer mieux ou plus directement les encadrants du département sur les activités techniques, car parfois l'information passe encore mal au niveau du club. Alors, faites circuler l'information et parlez en autour de vous !

La prochaine réunion aura lieu vers avril-mai, la date sera précisée ultérieurement.

Merci à tous et à bientôt.

Les activités de la CTD 31 :

Secourisme : Responsable Jacques Rivière, adjoint Francis Daniel

Organisation et mise en place de sessions de formations de formateurs de secourisme fédéral, et de session de recyclage de formateurs 1^{er} degré.

- **Bilan 98**

9 personnes ont été formées ou recyclées en 98 (5 formations, 4 recyclages)

- **Calendrier 99**

1 WE de formation de formateurs aura lieu le 6 et 7/2/99 (12 places disponibles)

2 journées de recyclage de formateurs auront lieu les 10/4/99, et 11/4/98

Horaires : de 9h30 à 12h30 et de 14h00 à 18h00

- **Inscription et conditions de candidature**

Le niveau minimum pour s'inscrire est niveau 4 initiateur.

Le dossier d'inscription doit comprendre :

- un chèque
- les photocopies des licences, brevets d'enseignant, brevet secouriste
- l'attestation d'aide formateur signée par un formateur 1^{er} degré
- une enveloppe A4 avec adresse, timbrée à 4,40 Frs

Nous rappelons que la participation aux frais est de 300 Frs/pers, repas compris, pour la formation (4 demi-journées) et de 150 Frs/pers, repas compris, pour le recyclage (2 demi-journées).

Le dossier doit être envoyé à :

Jacques Rivière
CSAT

25 rue A.Duméril
31400 TOULOUSE

Les stages se dérouleront à l'Hotel Campanile, carrefour RN117, Le chemin des Moines, Lieu dit « Les Cajulos », 31120 Roques sur Garonne.

Quelques recommandations aux formateurs de CFPS ..

- Le matériel est à votre disposition au magasin Plongée Evasion . Nous vous demandons d'en prendre soin, de le nettoyer à l'eau savonneuse , et de faire tremper les masques dans de l'eau additionnée de 15% de javel pendant 20 minutes.
- Aucune marque ou repère ne doit être fait sur le matériel.
- Les responsables techniques formateurs 1^{er} degré doivent s'assurer que le matériel est soigneusement rangé et démonté.
- Le cahier doit être régulièrement rempli, et il faut tenir compte des remarques mises en observation par l'utilisateur précédent.
- La mise à jour des formations nous permet de justifier l'usure du matériel et le renouvellement des peaux de visage.

Recyclage : Les 25 formateurs 1^{er} degré du dpt 31 de la liste ci-dessous, dont les prérogatives de formateurs 1^{er} degré cessent au 31/12/98 (cf liste ci-dessous) doivent être recyclés début 99.

	BLANCHET Guy	MAS Serge
	CABANEL Marie France	MEGESSIER Bruno
	DALMOURIES Stéphane	MIGUELS Nicolas
	DEGUISNE Francis	MINANA Julien
CARLES Francis	DESCUMS Serge	PAIN Michel
MAURO Luc	DUPUY Eric	PENOT Thierry
MICHELS Jean Claude	FREITEL Catherine	PEREIRA Christophe
ALLEGUEDE Stéphane	GRALL Sylvie	RIGAL Bruno
ARIGNO Claude	JEAN Eliane	SIRERE Alain
BAYLE Philippe	LEFEUVE Didier	TONETTI Antoine

TIV : Responsable Jean Francois Pousse

Organisation et mise en place de sessions de formations de TIV

- **Bilan 98**

13 TIV ont été formés dans le département (diplômes 810 à 822)

- **Calendrier 99**

Un stage de formation de TIV aura lieu le 27 et 28/2/99.

- **Inscription et conditions de candidature**

Les dossiers d'inscription doivent être parvenus avant le 27/1/1999 à :

J.F Pousse
Calaria
31120 Lacroix-Falgarde

Nous rappelons que la participation aux frais est de 150 Frs/pers, repas compris, pour le stage (3 demi-journées).

Le dossier d'inscription doit comprendre :

- un chèque de 150 Frs par candidat.
- la photocopie de la licence
- une bouteille vide avec son robinet et un endoscope (ampoule soudée à 2 fils, raccordée à une pile de 4,5 V)

Pour tout renseignement, par courrier uniquement à l'adresse ci-dessus.

Initiateurs, stagiaires pédagogiques et formations techniques : Responsable Philippe Klein

- **Bilan 98 :**

4 cours de sensibilisation à la pédagogie, réglementation ont été organisés par la CTD, avec entre 15 et 30 élèves.

4 cours de préformation théorique au niv4 ont été organisés par la CTD, avec entre 4 et 6 élèves.

28 stagiaires pédagogiques ont été déclarés à la CTD31 en 98.

38 initiateurs ont passé avec succès l'examen en 98 dans le dpt 31, lors de sessions organisées par 15 clubs.

De nouveaux MF1 ont été promus en 98 dans le département . Le Codep31 a décidé que les MF1 du département promus en 98, licenciés et actif cette année dans un club du département 31, recevront une bourse de 400 Frs du Codep, sur présentation au Codep par leur président de club d'une attestation de présence et de travail effectif de 1 an au sein du club après leur date d'obtention de diplôme .

- **Calendrier 99 :**

6 cours de sensibilisation à la pédagogie, réglementation auront lieu début 99 les mercredi soir, de 20h30 à 22h30, pour les futurs initiateurs et les stagiaires pédagogiques

Dates des cours :

Péda générale : 6/1/99 - P.Klein

Péda appliquée : 20/1/99 - P.Klein

Péda générale : 3/2/99 - Joelle Raboutou

Péda appliquée : 10/2/99 - M.Combeau

Réglementation : 3/3/99 - F.Carles

Organisation-prévention : 10/3/99 - F.Deguisne

Les cours de préformation théorique au niv4 ne seront pas reconduits.

2 soirées d'information-débats seront organisées début 99 à l'attention des MF1 et MF2. L'objectif est de rassembler les moniteurs fédéraux autour de thèmes techniques ou de projets au niveau départemental.

Date de la première réunion : le 13/1/99, de 20h à 22h30 avec pour thème : "Mettre en place les nouvelles approches fédérales de formation basées sur les compétences"

Lieu des cours et des réunions : salle des sports de la piscine de Ramonville (au même endroit que la réunion Codep), de 20h30 à 22h30

- **Inscription**

Les cours sont ouverts à tout futur initiateur ou stagiaire pédagogique du dpt. Les participants doivent cependant à s'engager à suivre l'ensemble de la session de cours. L'inscription aura lieu lors du premier cours. Il faut prévoir de quoi écrire, et du matériel PMT .

- **Session initiateur**

Nous rappelons, à l'usage des présidents de clubs, la procédure à suivre pour la mise en place d'une session initiateurs :

Le président de club a la charge de constituer le jury : 1 MF2 pour 3 candidats, plus 1 instructeur en titre.

Pour ce faire, il faut contacter les MF2 et IR pressentis (cf liste dans l'annuaire régional) et s'accorder sur une date.

Le président de club envoie ensuite une déclaration de session à C.Ferchaud, à la CTR avec le nombre de candidats, la composition du jury, le lieu et la date de la session, au minimum deux mois avant la session.

Avant la session, le président de club doit également s'assurer que tous les dossiers des candidats sont conformes aux exigences fédérales et se procurer auprès du CIR, à Ramonville, des bordereaux de notes et d'examen initiateur (cf manuel du moniteur).

- **Stagiaires pédagogiques**

La répartition des stages pédagogiques à été faite au cours de la réunion du Codep de novembre 98.

Les inscriptions de stagiaires pédagogiques auprès de la CTD31 ont été closes au 31/12/98, avec 25 SP déclarés à la CTD31.

